

PROGRAMME DE FORMATION

Gestion de patrimoine : vie de couple et succession

A l'issue de cette formation, le participant aura une meilleure connaissance des contraintes juridiques et financières d'un divorce ou d'une succession. Vous disposerez ainsi des premières armes nécessaires pour poser les bonnes questions à vos clients et pour éventuellement détecter certaines incohérences patrimoniales.

Date:	PAS DATE
Durée:	2 jours
Type / Prix:	1500 €
Prérequis:	• Connaissances de base en fiscalité du patrimoine, • Avoir une pratique du conseil patrimonial.
Objectifs:	• Mieux connaître les enjeux d'un divorce afin de juger de la faisabilité des projets en matière de crédit et de tenue de compte. • Mieux comprendre les droits et obligations des héritiers pour mieux répondre aux questions liées à la gestion des comptes relevant de la succession. • Mieux comprendre les réponses à apporter aux sollicitations des professionnels (notaires, avocats,...), des collaborateurs ou des clients eux-mêmes.

Journée 1 : Couple et séparation

Les régimes matrimoniaux dans un dossier de crédit

- les régimes communautaires
 - La masse commune :
 - Pas de rachat de biens communs pendant le divorce
 - Règles contraignantes liées au crédit/caution (article 1415cciv)
- les régimes séparatistes (y compris couples pacsés, concubins)
 - L'obtention d'un crédit pendant une séparation
 - Notion de partage – notion de licitation
 - Le financement d'une soulte pendant une séparation
 - La société d'acquêts, la créance de participation

La chronologie d'une séparation

- L'impact financier d'un divorce
 - A quoi s'obligent les époux sur le plan patrimonial (état des engagements)
 - Notion de dissolution et notion de liquidation
 - Le régime des récompenses
- Les pièces à produire : comment les interpréter ?
 - L'ordonnance de non conciliation
 - Convention de divorce
 - État liquidatif de partage
 - Jugement de divorce définitif
- Divorce à l'amiable
 - Ce que change la nouvelle procédure de divorce
 - Identifier le déroulé de la procédure
 - Rôle des professionnels : avocat, notaire...
 - Notion de partage verbal
- Divorce contentieux
 - Identifier les différentes formes de divorce contentieux
 - La phase des mesures provisoires prises par l'ordonnance de non-conciliation
 - La phase du jugement de divorce / liquidation

Positionnement du banquier en cas de séparation

- Le traitement de la dette existante dans une séparation
 - Notion de solidarité / opération de désolidarisation
 - Paiement d'un seul au visa mesures provisoires de l'ONC
- L'acquisition d'un bien à crédit pendant une procédure de divorce
 - Régimes séparatistes versus régimes communautaires
 - Évaluation de solvabilité d'un couple en procédure de divorce
- Financement d'une soulte pour une opération de partage
 - Les points de vigilance dans l'acte de partage
 - Le déblocage des fonds pour paiement de la soulte
 - Le coût fiscal d'une opération de partage

Heures reglementaires:

CGPI : Immobilier : 7 heures | IAS/DDA : 14 heures

Notaires : 14 heures | N° d'homologation CSN : 201900786

Experts-comptables : 14 heures

Format:

Présentiel / Distanciel

Moyen pédagogique:

Diaporama, énoncés et corrigés des cas pratiques au format PDF

Public visé:

Collaborateurs et assistants des professionnels de la gestion de patrimoine

Moyen d'evaluation:

Quiz de validation des compétences
acquises

Accessibilité aux personnes
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

